

### Mot du Maire

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Malgré une période qui continue à nous plonger dans une ambiance toujours instable (crise UKRAINIENNE, sécheresse, pénurie de carburant, crise énergétique), sachez que mon équipe et moi-même faisons en sorte de maintenir le bon fonctionnement de la commune. Je souhaite remercier tous les agents communaux et les élus pour le travail qui est réalisé chaque jour afin de répondre aux besoins de chacun.

La sécheresse de cet été ne nous a pas empêché(e)s d'accueillir la Fête du bleu 2022 sur notre commune. Notre village et ses habitants ont ainsi pu être mis en avant et montrer que nous pouvons ensemble (avec l'aide du Parc Naturel Régional du Vercors) réaliser un événement de portée départementale voire interdépartementale. Le pari a été relevé - nous pouvons nous féliciter de cette réussite, bravo à toutes et à tous.

Sur un autre sujet, je me dois de vous informer des difficultés que nous avons rencontrées depuis la rentrée de septembre concernant le service périscolaire de nos écoles. Je ne peux que me réjouir du fait que le nombre d'enfants ne cesse d'augmenter en cantine et en garderie mais nous avons dû faire face à un manque de personnel et de candidatures pour le remplacer. A cette heure, ceci est en passe d'être résolu.

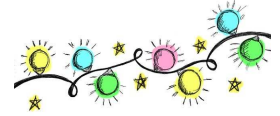
L'année prochaine sera une année de planification de travaux importants pour notre commune (nos écoles, la dernière tranche de réhabilitation du réseau d'eau communal, la mobilité). Tous ces points seront détaillés dans Le Petit Journal d'hiver.

D'ici là, je vous souhaite à toutes et à tous de passer de très bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne lecture.

Bien à vous,

Olivier BERALDIN  
Maire

### ILLUMINATIONS DE NOËL



Comme vous le savez certainement, notre commune est engagée depuis plusieurs années dans une démarche d'extinction nocturne de l'éclairage public. En effet, dans un souci à la fois environnemental (nuisance pour la faune) et économique, la commune a fait le choix en 20... de réduire la durée de l'éclairage du village.

Depuis cette date, des efforts continuent à être faits pour optimiser nos installations (réduire le nombre de points lumineux, remplacer des éclairages par des installations moins énergivores et plus respectueuses...). De plus, depuis 2 ans, la commune s'engage auprès du Parc Naturel Régional du Vercors (PNRV) en collaboration avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et l'association Les Montreurs de La Grande Ourse, dans l'organisation d'un événement national : « Le Jour de la nuit » qui a eu lieu cette année le 17 octobre. Le PNRV a souhaité faire évoluer cet événement en Mois de la nuit. La commune de St Laurent a proposé à cette occasion des conférences sur le thème de l'astronomie, une balade nocturne, des observations de ciel étoilé.

*Vu le contexte énergétique actuel, naturellement la question des illuminations de Noël s'est posée. Le Maire et son équipe ont décidé d'installer les illuminations de Noël (peu énergivores car restaurées avec des Led) pour que notre village soit en fête dans ce contexte morose.*

***Toutefois, la décision a été prise de réduire la durée d'installation de 2 mois à 1 mois.***

### Passage de l'hiver 2022-2023 – côté électricité

Comme vous le savez sûrement déjà, ENEDIS et RTE se préparent à être amenés à couper l'électricité sur des tranches de 2 heures maximum par jour : soit de 8h à 14h soit de 18h à 20h (= programme de délestage).

L'information ne sera connue que la veille pour le lendemain.

Si vous souhaitez être informés par sms, vous pouvez saisir votre numéro de téléphone portable sur la plateforme **monecowatt.fr** sur laquelle vous trouverez également de nombreuses informations.



## Du Côté de la commune...

### Des nouvelles

#### Fête du bleu (détail dans Le Petit Journal de janvier 2023)

La Fête du Bleu s'est déroulée sous un beau ciel bleu et une forte chaleur qui n'a pas découragé les 15 000 visiteurs à acheter 1,4 tonne de Bleu AOP, et à découvrir les 65 exposants et les 70 animaux présents sur la fête. C'est un très bon bilan au vu des conditions météorologiques.

Du côté des bénévoles, cela a permis de se connaître entre associations et de créer du lien.

Cette belle aventure s'est clôturée le 4 novembre dernier par un repas de remerciement organisé par la commune où ont été conviées toutes les personnes investies pour cet événement majeur de notre territoire.

Encore merci à toutes et à tous pour votre participation sans faille !

*Une exposition d'une petite trentaine de photos, intitulée « Instants de Fête... », sera installée dans le courant du mois de décembre, dans les couloirs de la Mairie. Vous pourrez venir la visiter.*



#### Panneau d'information :

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter à distance et en temps réel, les informations qui défilent sur le panneau de la commune (ordinateur et/ou portable). Il vous suffit d'aller sur le lien suivant : <https://stlaurentenroyans.infos-municipales.fr/> ou de scanner le QR code ci-joint avec votre téléphone portable à l'aide d'une application de type code-barres.



#### Mensualisation des factures d'eau à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023

Pour faciliter le règlement de vos factures d'eau, la commune, en lien avec la Trésorerie de Valence, vous propose de mettre en place la mensualisation par prélèvement. Chaque foyer a reçu un courrier avec le règlement financier ainsi que le relevé SEPA nécessaire à la mise en place du prélèvement automatique. Si vous êtes intéressé par cette démarche, n'oubliez pas de compléter ces documents et de les déposer accompagnés d'un RIB en mairie **avant le 15 décembre 2022**. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter Isabelle au 04.75.48.65.06.



#### Cérémonie du 11 novembre

C'est dans une légère brume et devant un public nombreux que s'est déroulée la célébration du 104<sup>ème</sup> anniversaire de la signature de l'armistice de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale.

Entourés des anciens combattants, des élus et des représentants de l'ordre, des enfants de l'école élémentaire de Saint Laurent en Royans ont lu le texte de l'association des anciens combattants. Présent, le chœur d'hommes de l'ensemble vocal du Royans a entonné le Chant des partisans et clôturé la cérémonie par la Marseillaise.

*Le Maire et ses élus se félicitent de la présence des enfants, ce qui participe à la prise de conscience de la future génération.*

## Plantation de fruitiers

Le **centre social La Paz** qui a obtenu le financement **d'arbres fruitiers**, a proposé à la municipalité de planter des arbres fruitiers au sein de notre village. La commune a répondu favorablement à ce projet en mettant à disposition 2 espaces verts (un aux abords du stade, un autre près de la Bibliothèque-Ludothèque).

Figuier, plaqueminier, prunier, pommiers, poiriers, groseillers et... ont été plantés sur les conseils de Rudy, notre arboriculteur local, et avec l'aide de Patrick de La Paz, des membres de la grainothèque, d'élue(s) et jardiniers des jardins partagés. Les enfants des 2 écoles vont aller planter arbres et petits fruitiers dans les prochains jours ou semaines.

**Ensuite, il faudra arroser, pailler et attendre... le printemps.**



## Où en est-on ?

### Projet d'installation d'un pigeonier avec Activ'Royans



Cet automne, il était prévu d'organiser un chantier avec les jeunes d'Activ'Royans pour installer un pigeonier à côté de l'église. Comme évoqué dans Les Brèves de mars 2022, celui-ci nous permettrait de réguler la population de pigeons qui nichent dans les anfractuosités.

La Fête du bleu ayant monopolisé beaucoup de temps, nous n'avons pu mener ce projet à terme.

Une réflexion est en cours avec la LPO, rebaptisée LPOB (Ligue de Protection des Oiseaux et de la Biodiversité) afin d'étudier les différentes possibilités qui s'offrent à nous.

*Le chantier est reporté au printemps prochain.*

*Nous espérons pouvoir tenir ce cap.*

### « Projet écoles »



Le projet avance. Le cabinet d'architecture Texus basé à Crest a été retenu pour assurer l'étude diagnostique de l'école maternelle des Grands Arbres ainsi que du terrain qui l'entoure. Les résultats de cette étude seront remis en début d'année 2023. À partir de ces éléments, avec le soutien du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de la Drôme, un cahier des charges pour concours d'architecte sera constitué.

*Le Groupe de réflexion « Projet école » se réunira de nouveau dès que Texus sera en mesure de présenter des résultats et une analyse précise de la situation. A suivre donc...*

### Jardins partagés :

Comme partout, cet été, les jardins ont souffert de la chaleur et de la sécheresse. Début août, nous avons arrêté d'arroser, conformément à l'arrêté préfectoral en vigueur.

Notre osier cherche preneur. Si cela vous dit, pour des paniers, des réalisations éphémères, des décorations de Noël ou autres...

## Et Pourquoi pas un Jardin ?

Si vous avez envie d'avoir un jardin, de cultiver des légumes pour votre famille, d'échanger avec d'autres jardiniers des conseils ou des graines,

**des parcelles existent sur Saint Laurent en Royans et peuvent être mises à votre disposition contre bons soins**

Si vous êtes intéressé, merci de contacter **avant le 4 Décembre**

Patrick GERLAND  
Centre Social « La Paz »  
Rue des Ecoles  
St Jean en Royans  
04-75-47-76-55  
rpe@cslapaz.fr





## Des nouvelles des commissions

### ➤ Commission Infrastructures

La commission s'est réunie le 15 novembre. Il a été fait le point sur tous les chantiers et projets terminés, en cours ou à venir. Pour l'année 2023, ce sont principalement la **mise en place du système de séparation des eaux** (pluviales et assainissement) sur le quartier des Buyets (dernier quartier non encore équipé du « séparatif ») et la **réfection de la signalétique**. La commission a beaucoup échangé sur les moyens à mettre en œuvre pour **ralentir la circulation** tant aux entrées de village que dans le centre bourg.

### ➤ Commission Communication

La commission se réunit régulièrement pour travailler sur le **contenu des Brèves du Petit Journal**, du **prochain Petit Journal** (parution prévue en janvier 2023) et sur le **Plan guide** réalisé en collaboration avec la société Media Plus communication. Cette société était propriétaire du panneau avec le plan de la commune qui était placé au niveau de la bascule. Ce panneau étant vieillissant, nous avons fait le choix de le remplacer par un plan en format papier qui sera disponible en mairie.

La commission, qui est toujours en attente des décisions de la CCRV quant au devenir des sites internet, a pris la décision de travailler sur le contenu de notre **site communal** après la parution du Petit Journal de janvier.



## Du Côté de la CCRV...

### Nouveaux panneaux

La Communauté de communes ayant la compétence des zones d'activité a placé un panneau à chaque entrée de la zone artisanale de notre commune. Ainsi, chaque entreprise qui a son siège sur le site est référencée. Les livreurs, les visiteurs peuvent ainsi trouver plus facilement le site recherché



### Point sur le tri sélectif des déchets ménagers

Depuis un an, les consignes de tri des emballages ont été simplifiées. Les premiers résultats nous ont été donnés dernièrement par la Communauté de Communes du Royans Vercors qui a la compétence dans ce domaine.

En juillet 2022, 3% d'emballages ont été collectés en plus. Les refus de tri qui sont les erreurs de tri, sont passés de 30% à 12%. Ce chiffre est encourageant mais doit encore diminuer. En effet, tout refus de tri est facturé à la collectivité.

### Jeu « Sauvez Gugus »

Un des axes du Plan d'Alimentation Territorial (PAT) est la sensibilisation et l'éducation alimentaire des jeunes publics. Deux camps « escape camp » ont été organisés par les EVS (Espaces de Vie Sociale) pour travailler sur le thème de l'alimentation avec pour but la construction d'un jeu de plateau. Ce jeu, appelé « Sauvez Gugus », est désormais disponible dans les médiathèques, ludothèques, collèges, EVS, écoles...

Il a été présenté et inauguré le 13 octobre dernier à la ludothèque de St Laurent en Royans. Ce jeu sera utilisé par ces structures pour sensibiliser les jeunes, et ces dernières continuent les camps sur l'alimentation aux vacances de la Toussaint de 2023 et 2024.



## Les Brèves des associations et acteurs locaux



### Les infos du Sou des Écoles

Lors de son Assemblée Générale, le Sou des Écoles a renouvelé son bureau. Désormais, il compte 8 membres - tous parents d'une des deux écoles saint laurentinoises.

Le 22 octobre dernier, nous avons organisé une après-midi « Halloween » à la salle des fêtes ainsi qu'un défilé dans les rues du village. Fort de son succès, nous allons organiser d'autres événements. Voici les prochains :

- **Spectacle Magie de Noël, le 17 décembre 2022** à la salle des fêtes - ouvert à tous,
- **Déambulation des enfants** avec des lampions dans les rues de Saint Laurent en Royans, le **17 décembre 2022**,

Pour rapporter des fonds, nous organisons une vente de chocolats de Noël. Commandez sur notre boutique en ligne <https://asso.initiatives.fr/c1/SCEJGV> grâce au code : **SCEJGV**. Livraison à votre domicile, commande possible jusqu'au 3 janvier 2023.

Je tiens au nom du Sou des Ecoles à remercier la municipalité, les élus, les bénévoles, les parents/grands-parents sans qui, rien ne serait possible.

Le président, M. Heyraud Kevin

### La Recyclerie – Le Bruit du Plac'Art en dates

- Du 17 novembre au 23 décembre : **Opération « jouets, livres, cd, dvd, vinyles »** à moitié prix et focus sur les emballages "zéro déchet"
- Du 1er au 23 décembre : **Opération « vaisselle »** à moitié prix pour sublimer vos tables de fêtes
- Du 24 au 31 décembre inclus : Fermeture de la Recyclerie
- Réouverture le jeudi 5 janvier

**La Recyclerie a changé ses horaires pour mieux vous accueillir !**

**Jeudi de 14h à 18h - Vendredi de 14h à 18h -  
Samedi de 9h45 à 12h30.**

**Vente et dépôts sur ces 3 créneaux - Aucun don  
accepté en dehors des ces jours.**

### La Grainothèque

Les bénévoles de la Grainothèque ont participé à la **plantation d'arbres fruitiers et arbustes** dans le parc de la médiathèque initiée par la commune et le centre social pour les habitants du quartier. En attendant le printemps, n'hésitez pas à apporter des graines de fleurs, fruits et légumes pour alimenter et développer la Grainothèque.

**OBJECTIFS D'UNE GRAINOTHEQUE** : Développer une économie alternative, solidaire, basée sur la gratuité et le troc. Créer un espace de liberté d'échanges et développer des liens sociaux. Maintenir la biodiversité et conserver un patrimoine agricole adapté au territoire local. Sensibiliser les citoyens au développement durable et ouvrir le jardinage à tous.

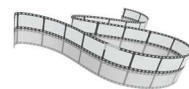
**L'association d'animation de la bibliothèque-ludothèque a désormais un site internet :**

<https://asso-anim-sl.r.fr>. **N'hésitez pas à le consulter pour tout savoir de la Grainothèque, les séances cinéma, les soirées « jeux », les activités et animations et les coups de cœur « livres et jeux » des bénévoles.**

**Horaires d'ouverture** : Lundi : 16h-18h – Mercredi : 10h-12h / 14h-18h – Jeudi : 9h-12h – Vendredi : 16h-19h – Samedi : 10h-12h / 14h-18h

### La Médiathèque - Ludothèque en dates

- **Vendredi 9 décembre – CINEMA** - salle des fêtes
  - 18h30 : Samouraï academy (film d'animation)
  - 20h30 : Plancha
- **Samedi 10 décembre - 20h - SOIREE JEUX « Au chalet »** - médiathèque-ludothèque  
Jeux de montagnes et d'humour, fromages et charcuterie du Vercors à grignoter  
Venez en bonnet et moufles - Participation libre
- **Samedi 21 janvier - 20h à l'aube - NUIT DE LA LECTURE**
  - 22h : séance animée de loups garous, escapes games et jeux divers.



**RECETTE DE NOIX CARAMÉLISÉES FAÇON « CHOUCYOU »****INGRÉDIENTS POUR 4 PERSONNES****100g** de cerneaux de noix entiers décortiqués**100g** de sucre en poudre**100g** d'eau = 100ml = 1/10 litreCuisson : **15 minutes** environ

Mettre dans une poêle à fond épais les cerneaux de noix, l'eau et le sucre.

Mettre sur feu moyen et bien remuer avec une spatule en bois. Dans un premier temps, l'eau et le sucre vont bouillonner (photo 1) ; puis quand l'eau se sera évaporée, le sucre va cristalliser autour de chaque cerneau (photo 2).

A partir de ce moment-là, il faut remuer sans cesse pour que le caramel qui se forme enrobe bien chaque cerneau. Au bout de 15 mn de cuisson, et essentiellement quand les noix sont bien caramélisées et brillantes (photo 3), retirez la poêle du feu et étaler les cerneaux sur une plaque antiadhésive. Les laisser refroidir et les détacher les uns des autres si besoin.

On peut les conserver, lorsqu'ils sont bien refroidis, dans un bocal en verre fermé (ex : pot à confiture).

**A l'approche des Fêtes de Noël, ces noix « chouchou » régaleront les papilles !****A vos agendas...**

- La distribution des colis de Noël aux aînés se fera en salle du conseil municipal les 12, 13 et 14 décembre de 9h à 11h et de 14h à 16h30.
- Conseils communautaires : mardi 20 décembre 2022 à St Jean en Royans

**APPEL A IDEE !**

Drôme Aménagement Habitat nous propose de donner un nom au futur lotissement de 8 logements sociaux situé près du parc de jeux. Si vous avez des idées, elles sont les bienvenues. C'est assez urgent.

Vous pouvez les déposer en Mairie ou envoyer un mail à la commune.  
urbatech@saintlaurentenroyans.fr

**Message aux lecteurs des Brèves du Petit Journal**

Si vous avez des impressions, des questions, des suggestions d'articles à nous faire, n'hésitez pas à envoyer vos messages à l'adresse suivante : [lesbrevesdupj@gmail.com](mailto:lesbrevesdupj@gmail.com).

Comme nous vous l'avions expliqué, seuls les 2 premiers numéros ont été distribués dans toutes les boîtes aux lettres. Les Brèves seront téléchargeables sur le site de la Commune <http://www.saintlaurentenroyans.fr>.

**OUPS !**

**Vous avez oublié de remplir le coupon pour continuer à le recevoir par courrier ou pour le recevoir par mail ? Le voici...**



- si vous souhaitez recevoir les brèves en format papier, faites-le nous savoir en nous envoyant ou déposant en Mairie ce coupon-réponse avec vos coordonnées

.....  
.....

- si vous souhaitez les recevoir par mail, envoyez-nous un mail à l'adresse [lesbrevesdupj@gmail.com](mailto:lesbrevesdupj@gmail.com) ou en déposant ce coupon en Mairie avec votre adresse mail

.....